

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

DISCOURS SUR LE BUDGET

**Rapport présenté aux
Conseillers municipaux
Citoyens et citoyennes de Saint-Ubalde**

par

**Pierre Saint-Germain
Maire**

Saint-Ubalde, le 21 novembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
1	COMPTE RENDU DES ÉTATS FINANCIERS 2015 1
1.1	Rapport des vérificateurs..... 1
1.2	État consolidé de la situation financière et de la dette à long terme..... 3
1.3	État des activités financières de fonctionnement consolidées..... 4
2	INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT L'ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS (2016) ET LES PRINCIPALES RÉALISATIONS..... 5
2.1	Hôtel de ville – Administration 5
2.2	Sécurité publique..... 6
2.3	Voirie 6
2.4	Aqueduc, égouts et traitement des eaux usées..... 6
2.5	Logement social 7
2.6	Loisirs 7
2.7	Urbanisme 8
2.8	Environnement 8
2.9	Plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 9
2.10	Rémunération des membres du conseil 11
2.11	Contrats totalisant une dépense de 25 000 \$ et plus 11
3	ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2017 13
3.1	Infrastructures routières..... 13
3.2	Aqueduc 13
3.3	Travaux dans nos bâtiments 14
3.4	Traitement des boues des fosses septiques 14
3.5	Plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 15
3.6	L'église 16
	CONCLUSION..... 17



**Rapport sur la situation financière de la Municipalité de
Saint-Ubalde présenté par le maire, Monsieur Pierre
Saint-Germain, au cours de la séance du conseil tenue
le 21 novembre 2016 à 19 h 00.**

Mesdames,
Messieurs,

C'est pour moi un devoir intéressant en tant que maire de la Municipalité de Saint-Ubalde de vous présenter à cette période de l'année le rapport sur la situation financière de la municipalité en conformité avec l'article 955 du Code municipal, soit :

- 1- Du compte rendu des états financiers 2015 préparés par les vérificateurs Bédard & Guilbault, c.a.
- 2- Des indications préliminaires concernant l'année financière 2016 et les principales réalisations.
- 3- Des orientations générales du budget 2017.

1 COMPTE RENDU DES ÉTATS FINANCIERS 2015

1.1 Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE** et des organismes qui sont sous son contrôle, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement

reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE** et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de

trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE** inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S11, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

Bédard, Guilbault inc.

CPA auditrice, CGA, permis de comptabilité publique n° A129685

Saint-Marc-des-Carières, le 29 mars 2016

1.2 État consolidé de la situation financière et de la dette à long terme

L'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015 est de 12 499 711 \$ composé :

- ❖ actifs financiers (encaisse, placements, débiteurs, etc.) : 2 434 506 \$
- ❖ actifs non financiers (immobilisations, stocks, autres actifs, etc.) : 12 687 202 \$
- ❖ passifs (crédoeurs et charges à payer, dette à long terme, etc.) : 2 621 997 \$

La dette à long terme consolidée au 31 décembre 2015 s'élevait à 1 201 663 \$ et elle est répartie comme suit :

- ❖ 346 289 \$ en règlement de secteur pour une partie de la municipalité;
- ❖ 617 338 \$ pour l'ensemble de la municipalité;
- ❖ 238 036 \$ Gouvernement.

1.3 État des activités financières de fonctionnement consolidées

Les revenus pour l'exercice 2015 incluant les transferts se sont élevés à 3 384 861 \$. Les charges (dépenses) se sont élevées à 2 686 345 \$ pour un excédent de l'exercice dans les activités de fonctionnement de 698 516 \$ avant les affectations et autres éléments comptables à considérer.

En tenant compte des revenus d'investissement, de l'amortissement, du remboursement de la dette à long terme et des affectations, nous terminons l'exercice **avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 302 101 \$.**

Au 31 décembre 2015 pour Saint-Ubalde, l'excédent de fonctionnement et réserves s'élevait à 800 427 \$ composés comme suit : excédent de fonctionnement non affecté 775 027 \$ et fonds de roulement 25 400 \$.

2 INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT L'ANNÉE FINANCIÈRE EN COURS (2016) ET LES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Je vous présente dans ce rapport les principaux faits saillants et dépenses en immobilisation survenus durant l'année. Jusqu'à date et tout au long du présent exercice financier, nous n'avons pas eu de surprises majeures au niveau des dépenses et nos prévisions pour la majorité des postes budgétaires se sont avérées assez justes. Il en résulte que nous devrions terminer le présent exercice financier avec un surplus si la tendance se maintient et qu'aucun imprévu majeur ne survient d'ici la fin de la présente année financière.

Voici, en résumé, les principales dépenses survenues en cours d'exercice dans les différents départements et/ou services municipaux :

2.1 Hôtel de ville – Administration

- 980 \$** – Préparation d'un devis pour la toiture à l'Hôtel de Ville.
- 4 648 \$** – Aide financière pour le transport scolaire pour la partie année scolaire 2016 uniquement. Un montant similaire sera versé au printemps 2017 pour la deuxième partie du calendrier scolaire 2016-2017 selon le nombre d'élèves ayant bénéficié de ce service.
- 567 \$** – Nouvel aménagement Hôtel de Ville.
- 6 327 \$** – Galerie avant Hôtel de Ville.
- 3 979 \$** – Entretien paysager : contrat 2016.
- 2 950 \$** – Delsan A.I.M. inc. Première étude pour l'acquisition de l'église.

2.2 Sécurité publique

147 472 \$ – Coût pour les services de la Sûreté du Québec sur le territoire de Saint-Ubalde.

37 000 \$ – 5^e et dernier remboursement d'une série de 5 au fonds de roulement pour le prêt sans intérêt de 185 000 \$ pour l'achat du camion autopompe 2011 aucun solde à rembourser au 31 décembre 2016.

2.3 Voirie

104 572 \$ – Dépenses d'entretien divers chemins et rangs.

25 205 \$ – Achat, transport et épandage d'abat-poussière sur différents chemins municipaux.

11 200 \$ – Achat d'une gratte à neige.

18 079 \$ – Aide financière versée pour l'entretien des chemins privés dans le secteur des lacs.

41 900 \$ – Travaux de pavage sur le chemin du Lac Blanc.

152 279 \$ – Réfection des côtes rang Saint-Paul Sud et rue Saint-Denis.

148 145 \$ – Réfection Chemin du Lac Blanc et du Lac Émeraude.

20 000 \$ – Amélioration du chemin du Lac Carillon

15 000 \$ – Rechargement Lac Carillon.

Une aide financière nous a été accordée pour l'entretien du réseau routier local au montant global de 30 000 \$ se décomposant comme suit : 15 000 \$ dans le cadre du Programme PAARRM 2016-2017 et 15 000 \$ du budget discrétionnaire du Député Monsieur Michel Matte

2.4 Aqueduc, égouts et traitement des eaux usées

4 131 \$ – Achat d'un appareil pour la détection de fuites au niveau des conduites souterraines.

5 352 \$ – Achat d'un débitmètre électromagnétique et d'un enregistreur de données (Exigence du Formulaire d'usage d'eau potable 2015).

8 829 \$ – Mandat à Stantec pour l'étude préliminaire de terrain de la rue Saint-Philippe.

10 835 \$ – Mandat à Stantec pour un plan directeur des infrastructures de la rue Saint-Philippe.

2 894 \$ – Installation sonde station de pompage # 4.

3 835 \$ – Changement tuyauterie station de pompage # 1.

- 5 805 \$ – Remplacement du panneau de contrôle station de pompage #1.
- 21 741 \$ – Mandat à Labo S.M. inc. pour des études géotechniques (Mise à niveau du réseau d'aqueduc).
- 3 760 \$ – Mandat à la firme Akifer pour la réalisation d'une expertise hydrogéologique.
- 16 890 \$ – Mandat à Stantec pour travaux de conformité au règlement de la qualité de l'eau potable.
- 5 059 \$ – Entretien du réseau, réparation de fuites sur le réseau, etc.

2.5 Logement social

- 2 134 \$ – Participation au déficit de l'OMH de Saint-Ubalde.
- 2 588 \$ – Programme de supplément au loyer pour certains locataires de la Villa du Clocher.

2.6 Loisirs

- 12 585 \$ – Location de la zamboni pour la période d'octobre 2016 à mars 2017.
- 1 400 \$ – Achat d'un logiciel au service des loisirs (l'achat au montant de 3 495 \$ en 2015 a été annulé).
- 11 628 \$ – Stations de récupération, une aide financière a été accordée à la municipalité au taux de 70 %.
- 26 000 \$ – Aide financière accordée à la garderie coopérative dans les locaux de la municipalité.
- 4 560 \$ – Clôture Parc des Générations et Parc-en-ciel.
- 4 894 \$ – Mur rétractable pour la salle du Cochonnet.

Nous avons reçu au cours de l'année 2016, les subventions et/ou dons suivants pour les loisirs :

Programme Loisirs-Été 2016

Programme Placement Carrière été municipalité subvention.....	2 584.00 \$
Programme Placement Carrière été CRJ St-Ubalde subvention	3 464.00 \$
Fête Nationale	1 473.00 \$

Autres faits marquants en Loisirs :

- ❖ Saint-Ubalde en Fête;
- ❖ La Fête Nationale;
- ❖ Soirée d'Halloween;
- ❖ La Fête des Lutins;
- ❖ Activités au Parc en ciel et au Presbytère;
- ❖ Tournois provinciaux de hockey mineur;
- ❖ Tournoi de balle, de volleyball et pickleball;
- ❖ Continuité de la forêt nourricière entre le Parc en ciel et le cimetière;
- ❖ Garderie coopérative.

2.7 Urbanisme

Au cours de l'année 2016, nous avons émis 10 permis de construction résidentiels pour une valeur déclarée de 1 498 000 \$; le nombre total des autres permis généraux et certificats émis jusqu'à présent est de 126 pour une valeur déclarée de travaux de 4 340 675 \$.

11 permis pour des installations septiques ont été délivrés sur le territoire durant l'année 2016.

2.8 Environnement

49 687 \$ – Vidange des fosses septiques.

1 600 \$ – Collecte de déchets supplémentaires autour des lacs.

21 700 \$ – Mandat à Groupe BC 2 pour un concept préliminaire en vue du projet d'embellissement du noyau villageois et des entrées du village le long de la route 363.

2 400 \$ – Embellissement des plates-bandes en face de l'Église. Le coût de l'embellissement a été partagé à 50 % avec la Fabrique de Saint-Ubalde.

1 116 \$ – Contributions versées aux différentes associations de lacs pour le financement des analyses de la qualité de l'eau des plans d'eau où ils sont riverains.

3 584 \$ – Dépenses d'entretien du site de la route des fleurs sur le terrain de la municipalité, de la Fabrique et dans le village.

2.9 Plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

Programme d'immobilisation 2016

Fonction	Détail	coût	Répartition de l'investissement		
			Subvention	Programme de subvention	Immobilisation annuelle ou (et) surplus
Administration Générale	Bâtisse (Galerie + fenestration + air climatisé)	30 000.00 \$			30 000.00 \$
Sécurité publique	Aucune immobilisation n'est prévue				
Transport	Chemin du Lac Blanc	500 000.00 \$	425 000.00 \$	PAERRL	75 000.00 \$
	Côtes : Rangs Saint-Paul S et Saint-Denis et la rue Saint-Denis)	95 156.00 \$			95 156.00 \$
Voirie	Garage (aménagement du terrain)	25 000.00 \$			25 000.00 \$
Aqueduc	Aqueduc : conduite d'eau	10 000.00 \$			10 000.00 \$
	Infrastructure aqueduc	200 000.00 \$			200 000.00 \$
Hygiène du milieu	Station de pompage (mise à niveau)	50 000.00 \$	50 000.00 \$	TECQ	
	Traitement des boues des fosses septiques	116 940.00 \$	81 350.00 \$	TECQ	35 590.00 \$
Loisir & Culture	Centre des loisirs (Nouveau portique)	221 307.00 \$	221 307.00 \$	PIQM +TECQ	
	Parc et terrain de jeux	6 000.00 \$			6 000.00 \$
Total		1 254 403.00 \$	777 657.00 \$		476 746.00 \$

Programme d'immobilisation 2017

Fonction	Détail	coût	Répartition de l'investissement		
			Subvention	Programme de subvention	Immobilisation annuelle ou (et) surplus
Administration Générale	Bâtisse (toiture)	250 000.00 \$	125 000.00 \$		125 000.00 \$
Sécurité publique	<i>Aucune immobilisation n'est prévue</i>				
Transport	Chemin du Lac Émeraude	150 000.00 \$			150 000.00 \$
Voirie	<i>Aucune immobilisation n'est prévue</i>				
Hygiène du milieu	Station de pompage et réservoir d'eau potable	2 900 000.00 \$	1 450 000.00 \$	PIQM	1 450 000.00 \$
	Démantèlement du silo	100 000.00 \$	100 000.00 \$	TECQ	
	Traitement des boues des fosses septiques	100 000.00 \$	100 000.00 \$	TECQ	
Loisir & Culture	Centre des loisirs	54 000.00 \$			54 000.00 \$
Total		3 554 000.00 \$	1 775 000.00 \$		1 779 000.00 \$

Programme d'immobilisation 2018

Fonction	Détail	coût	Répartition de l'investissement		
			Subvention	Programme de subvention	Immobilisation annuelle ou (et) surplus
Administration Générale	<i>Aucune immobilisation n'est prévue</i>				
Sécurité publique	Caserne (annexe au garage)	250 000.00 \$	170 000.00 \$	TECQ	80 000.00 \$
Transport	Chemin du Lac Perreault	150 000.00 \$			150 000.00 \$
Voirie	<i>Aucune immobilisation n'est prévue</i>				
Hygiène du milieu	Réfection rue St-Philippe (aqueduc-Égout-pluvial)	250 000.00 \$	250 000.00 \$	TECQ	
Loisir & Culture	Centre des loisirs (éclairage aréna + condenseur)	54 000.00 \$			54 000.00 \$
Total		704 000.00 \$	420 000.00 \$		284 000.00 \$

2.10 Rémunération des membres du conseil

En vertu de la loi, je dois inclure dans mon rapport la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux. Le maire reçoit une rémunération annuelle de 36 000.00 \$ et une allocation de dépenses de 15 030.00 \$. Les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 4 003.68 \$ et une allocation de dépenses de 2 002.08 \$.

Le maire a reçu une somme de 2 372.15 \$ de salaire et 1 185.98 \$ d'allocation non imposable pour les réunions tenues à la MRC de Portneuf en 2016.

Pour ce qui est de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, le membre du conseil a reçu une somme mensuelle de 63.36 \$ en salaire et 31.68 \$ en allocation non imposable par réunion auquel il a assisté.

2.11 Contrats totalisant une dépense de 25 000 \$ et plus

En premier lieu, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu depuis le dernier rapport sur la situation financière soit :

11 mai 2016	Mutuelle des Municipalités du Québec 41 249.00 \$ (taxes incluses) Contrat d'assurances générales et de responsabilité civile pour la période du 1 ^{er} juin 2016 au 1 ^{er} juin 2017
13 juin 2016	Eurovia inc. 184 843\$ (taxes incluses) Pose de revêtement bitumineux et le gravelage des accotements sur le rang Saint-Paul Sud, la rue Saint-Denis et le chemin du Lac Blanc
15 août 2016	Entreprises St-Ubalde inc. 883 901.35 \$ (taxes incluses) pour 3 ans Contrat entretien d'hiver des chemins Saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019

17 août 2016

Construction Pavage Portneuf inc.

161 132 \$ (taxes incluses)

Pose d'un revêtement bitumineux et gravelage des accotements sur le chemin du Lac Blanc et du Lac Émeraude

En second lieu, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ totalisant plus de 25 000 \$:

Asphalte St-Ubalde	27-05-16	Route Bureau et route 363	10 779 \$
	09-08-16	Pavage rang Saint-Paul Nord	24 633 \$
	12-09-16	Diverses rues	11 365 \$

TOTAL : 46 777 \$

Entreprises St-Ubalde	23-06-16	Abat-poussière rang C et Saint-Georges	5 875 \$
	23-06-16	Abat-poussière rang Saint-Alphonse et Ste-Anne	6 887 \$
	27-06-16	Travaux côte rang Saint-Alphonse	5 099 \$
	27-06-16	Travaux fossé rang Saint-Denis	7 690 \$
	30-06-16	Abat-poussière	10 491 \$
	30-06-16	Travaux côte rang Saint-Paul Sud	15 588 \$
	20-07-16	Location pour balayage de rues	2 846 \$
	20-07-16	Travaux fossé route Saint-Adelphe	3 518 \$
	07-09-16	Abat-poussière rang C et Saint-Georges	4 196 \$
	14-01-16	Location camion pour vidange fosses septiques	23 010 \$
	14-11-16	Rechargement du Lac Carillon	10 718 \$

TOTAL : 95 918 \$

Firme Stantec	12-08-16	Étude préliminaire rue Saint-Philippe	9 270 \$
	14-11-16	Travaux conformité RQEP (Recherche d'un nouveau site d'installation)	17 735 \$
	14-11-16	Plan directeur des infrastructures de la rue Saint-Philippe	11 377 \$

TOTAL : 38 382 \$

3 ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2017

3.1 Infrastructures routières

Le plan de mise à niveau des infrastructures routières avance plus rapidement que prévu initialement et par chance, car nous constatons d'année en année une accélération de la dégradation de ceux-ci.

Le chemin du Lac Émeraude et Carillon, ainsi que les côtes des rangs Saint-Alphonse, Saint-Paul Nord et Saint-Denis sont dans la mire des principaux travaux prévus pour 2017.

3.2 Aqueduc

Actuellement, avec la firme Stantec, nous travaillons sur la possible réfection de la rue Saint-Philippe (aqueduc, égout pluvial et sanitaire ainsi que l'asphalte et les trottoirs). Si les subventions et les délais nécessaires pour sa réfection sont au diapason, celle-ci devrait avoir lieu à la fin de l'année 2017 ou au début de l'année 2018.

À ces travaux, il faut aussi ajouter le projet de remplacement du silo d'eau potable qui rencontre un certain retard dû au fait que les études de sols effectuées jusqu'à date ne sont pas concluantes quant au choix de l'emplacement du futur réservoir.

3.3 Travaux dans nos bâtiments

Dans le cadre du 150^e du Canada, nous avons déposé une demande de subventions pour l'achat et l'installation d'un éclairage au DEL au-dessus de la surface de la patinoire, le remplacement du compresseur et l'installation de thermostat électronique WIFI. L'ensemble de ces travaux sont estimés à ± 80 000 \$ et si les demandes sont acceptées, elles seront subventionnées entre 33 % et 50 %.

Dans le Programme d'aide financière Nouveau Fonds Chantier Canada-Québec, volet fonds des petites collectivités, nous avons déposé une demande pour la construction d'un nouveau portique d'entrée au centre des loisirs qui permettra un accès direct à la salle du 2^e étage ainsi que l'installation d'un monte-charge. L'évaluation sommaire du projet est de 221 307 \$. La subvention admissible est de 66 2/3 % du coût du projet. La municipalité compléterait le montage financier à même son surplus libre.

Dans le cadre de ce même programme, nous envisageons aussi de déposer une demande pour la réfection du toit de l'Hôtel de Ville. Cette demande sera déposée en début de l'année 2017. Nous avons accordé en octobre 2016 à « *Toitures Orléans inc.* » la préparation d'un devis à cet effet. Celui-ci devrait nous orienter sur les coûts possibles de ces travaux. C'est pourquoi il nous est impossible de chiffrer ce projet actuellement.

3.4 Traitement des boues des fosses septiques

En 2015 et 2016, nous avons pris en charge la vidange des fosses septiques. À la suite du succès de cette opération, nous compléterons ce projet en 2017 en acquérant le camion-citerne des

Entreprise St-Ubald inc. Si nous obtenons un certificat d'autorisation du *Ministère de l'environnement*, nous ajouterons à nos opérations la déshydratation des boues en géotubes. Depuis 2015, ce projet se finance entièrement par les coûts actuels chargés pour la vidange des fosses.

3.5 Plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019

Programme d'immobilisation 2017

Fonction	Détail	coût	répartition de l'investissement		
			Subvention	Programme de subvention	Immobilisation annuelle ou (et) surplus
Administration Générale	Bâtisse (toiture)	250 000.00 \$	166 667.00 \$	FPC	83 333.00 \$
Transport	Chemin du Lac Émeraude	120 000.00 \$			120 000.00 \$
	Côtes Saint-Alphonse, Saint-Paul et Saint-Denis	141 000.00 \$			141 000.00 \$
Hygiène du milieu	Station de pompage et réservoir d'eau potable	2 900 000.00 \$	1 450 000.00 \$	PIQM	1 450 000.00 \$
	Démantèlement du silo	100 000.00 \$	100 000.00 \$	TECQ	
	Traitement des boues des fosses septiques	100 000.00 \$	100 000.00 \$	TECQ	
Loisir & Culture	Centre des loisirs (éclairage aréna + condenseur)	80 000.00 \$		PIC 150	54 000.00 \$
Total		3 691 000.00 \$	1 816 667.00 \$		1 848 333.00 \$

Programme d'immobilisation 2018

Fonction	Détail	coût	Répartition de l'investissement		
			Subvention	Programme de subvention	Immobilisation annuelle ou (et) surplus
Transport	Chemin du Lac Perreault	70 000.00 \$			70 000.00 \$
Hygiène du milieu	Réfection rue St-Philippe (aqueduc-Égout-pluvial)	1 800 000.00 \$	Subvention à venir		1 800 000.00 \$
Loisir & Culture	Centre des loisirs (Hall d'entrée)	221 307.00 \$	147 538.00 \$	FPC	73 769.00 \$
Total		2 091 307.00 \$	147 538.00 \$		1 943 769.00 \$

Programme d'immobilisation 2019

Fonction	Détail	coût	Répartition de l'investissement		
			Subvention	Programme de subvention	Immobilisation annuelle ou (et) surplus
Sécurité publique	Caserne	450 000.00 \$	300 000.00 \$	PIQM	150 000.00 \$
Transport	Rue Saint-Paul	350 000.00 \$			350 000.00 \$
Total		800 000.00 \$	300 000.00 \$		500 000.00 \$

3.6 L'église

En ce qui a trait à l'avenir de l'église, le conseil a fait parvenir à la Fabrique une lettre dans laquelle il suggère une procédure à suivre qui mènera à une consultation publique concernant le possible transfert de propriété du bâtiment.

C'est à l'hiver 2017 que le conseil entend faire cette consultation. À la suite de celle-ci, les citoyens auront à se prononcer sur l'éventualité du transfert de propriété. Entre temps, nous procéderons à certaines études susceptibles de mieux informer la population lors de cette consultation.

CONCLUSION

En terminant, je vous rappelle que le conseil régulier est normalement le 2^e lundi du mois et que votre présence est toujours appréciée. Nous demeurons attentifs aux besoins de nos contribuables et pour cela vous pouvez nous contacter à l'Hôtel de Ville au 418 277-2124 en tout temps du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Vous pouvez également consulter notre site internet (www.saintubalde.com) qui est mis à jour régulièrement et qui contient de nombreux renseignements qui vous seront utiles ainsi que notre page Facebook.



Pierre Saint-Germain
Maire